

ger et poursuivre des recherches sur les problèmes des pays en voie de développement et sur les modes d'emploi de la technologie et toute autre connaissance pour l'avancement social et économique de ces régions.

"Les résultats et les données de cette étude seront portés à l'attention des gouvernements et seront publiés dans des revues professionnelles", a déclaré monsieur Hopper. Il a affirmé en outre que quelques pays seulement ont connu des déclin rapides de natalité et qu'aucune étude n'avait été faite dans l'hémisphère occidental. "Nous espérons, a-t-il dit, que les résultats de cette étude nous aideront à comprendre les facteurs qui contribuent au déclin de la natalité, tant aux Antilles que dans d'autres régions."

Trois professeurs de l'Université de Western Ontario participeront à cette étude avec le concours de la *Family Planning Association* de La Barbade, et en consultation avec l'Université des Antilles à Cave Hill, à La Barbade.

Ils étudieront les raisons de déclin du taux brut de naissances à La Barbade, de 33.6 par 1,000 habitants en 1968. Le succès de ce programme de planification familiale à La Barbade au cours des 15 dernières années sera évalué ainsi que l'effet du changement de l'âge du mariage, les modalités de la grossesse et autres facteurs démographiques qui peuvent s'appliquer.

CONFÉRENCE SUR L'ASSISTANCE AUX MÉDECINS

Le besoin qu'ont les médecins d'un personnel spécialement formé, pour les aider à faire face à la demande croissante de soins médicaux, sera le sujet d'une Conférence nationale qui se tiendra à Ottawa, du 6 au 8 avril prochain.

Les participants à cette Conférence nationale sur l'assistance aux médecins s'efforceront de définir la nature de ce besoin et les fonctions et responsabilités complémentaires des professions médicales et des professions infirmières face à ce besoin.

Des médecins, des infirmières, des planificateurs du Gouvernement, des consommateurs, des chercheurs et des porte-parole d'autres secteurs du domaine de la santé prendront part à cette Conférence qui sera parrainée conjointement par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social avec, pour l'organisation, l'appui de l'Association médicale canadienne, l'Association des médecins de langue française du Canada, l'Association des infirmières canadiennes et de l'Association canadienne des consommateurs.

Les recommandations faites par la Conférence seront communiquées à tous les organismes inté-

ressés et seront présentées à la Conférence nationale sur la formation de la main-d'oeuvre sanitaire qui se tiendra à Ottawa, plus tard dans l'année.

PRIX LITTÉRAIRES - 1970

Le Conseil des Arts du Canada a fait connaître la liste des oeuvres qui vaudront à six écrivains canadiens un Prix littéraire du gouverneur général pour l'année 1970. Ces oeuvres sont: *La femme de Loth*, roman de Monique Bosco; *Quand nous serons heureux*, pièce de théâtre de Jacques Brault; *Les actes retrouvés*, essais de Fernand Ouellette; *The new ancestor*, roman de Dave Godfrey; quatre livres de poèmes par B.P. Nichol et *The Collected Works of Billy the Kid*, ouvrage de prose et de poésie de Micheal Ondaatje.

Le prix attribué à M. Nichol est accordé pour les oeuvres suivantes: *Beach Head*, *Still Water*, *The True Eventual Story of Billy the Kid* et une anthologie intitulée *The cosmic chef: an evening of concrete*.

C'est le gouverneur général lui-même, Roland Michener, qui remettra les prix aux titulaires le 18 mai prochain. Chacun d'eux recevra à cette occasion une somme de \$2,500 offerte par le Conseil des Arts.

COMPOSITION DES JURYS

Les oeuvres primées ont été choisies parmi quelque 300 volumes publiés en 1970. Le jury de langue française, présidé par Mme Claire Martin, d'Ottawa, comprenait en outre le critique André Renaud, de l'Université d'Ottawa, et l'écrivain montréalais Jean Simard. Le jury de langue anglaise, sous la présidence de Robert Weaver, de Radio-Canada, comprenait aussi M. Hugo MacPherson, professeur de lettres et ancien commissaire à l'Office national du film, et le critique Warren Tallman, de l'Université de Colombie-Britannique.

Les Prix littéraires du gouverneur général, institués en 1936 par la *Canadian Authors Association*, étaient jusqu'à l'an dernier, attribués par un jury autonome et qui désignait lui-même ses propres remplaçants. Depuis 1959, toutefois, les prix sont financés et administrés par le Conseil des Arts, et l'an dernier, c'est le Conseil qui a désigné les remplaçants de plusieurs membres du jury dont le mandat était terminé.

L'an prochain, le Conseil des Arts portera à dix-huit le nombre de membres du comité de sélection. Les neuf membres qui composeront chacun des deux jurys se répartiront le travail de lecture en se divisant en trois sous-comités; un pour la catégorie romans et nouvelles, un pour les études et essais, et un pour la poésie et le théâtre.